

Rapport annuel



25 novembre 2017



Table des matières

Rapport du conseil d'administration	3
Rapport de la direction générale	4
Introduction	4
Retour sur 2016-17	5
Priorités.....	5
Soumission des documents au MEES : nouveau cycle 2017-2021	5
Mission, vision, valeurs.....	7
Restructuration.....	9
Amélioration de l'aspect promotion de la nage synchronisée	9
Grande aide apportée par les acteurs du milieu	10
Communications.....	11
Compétitions	12
Programme des Équipes du Québec.....	13
Le Québec bien représenté aux Championnats du monde des Maîtres!	15
La fédération en chiffres : les affiliations.....	16
Implication de la fédération au-delà des frontières de la nage synchronisée.....	18
Conclusion.....	19
Modifications proposées aux règlements généraux.....	20
Annexe : États financiers	23

Rapport du conseil d'administration

L'année 2016-2017 a été une année comportant plusieurs défis pour la fédération. Le changement de direction générale a été pour le conseil d'administration une étape importante qu'il a su mener avec diligence. Le processus de sélection s'est fait dans les normes, utilisant l'expertise de nos membres du conseil dans ce domaine, ainsi que l'aide de la direction générale sortante. L'arrivée de la nouvelle DG en février 2017 a amené un vent de changement.

Ce renouveau a rendu nécessaire de revisiter la mission, la vision et les valeurs de Synchro Québec. Le conseil d'administration a également entamé un processus de révision de ses règlements généraux et de ses politiques de gouvernance. À cet effet, le comité de gouvernance s'est rencontré et a revu tout le manuel des politiques. Ces modifications ont été approuvées par le conseil. Lors de l'année à venir, le comité de gouvernance se penchera sur l'utilité d'ajouter certaines politiques manquantes. Les règlements généraux seront revus en profondeur.

Les deux autres comités permanents ont également été occupés cette année. Le comité d'évaluation de la direction générale a produit son rapport en octobre 2017. Le comité de recrutement vous fera également rapport.

Les membres du conseil ont également profité de quelques formations offertes par le RLSQ et Gosselin et Associés. Ils ont participé aux formations portant sur la gestion et la gouvernance, sur la préparation des dossiers pour l'auditeur et sur les normes comptables des organismes sans but lucratif.

Afin de se mettre dans les normes actuelles et de gagner en efficacité et en exactitude, le conseil d'administration a décidé de faire changer les dates de son année financière et de changer le mode de comptabilité utilisé jusqu'à présent. En effet, la date du 31 mars ne correspondait pas du tout au calendrier annuel des activités en nage synchronisée. Il faudra plusieurs mois afin de faire la transition dans ce nouveau mode de comptabilité et de cette nouvelle année financière.

Enfin, c'est avec beaucoup d'enthousiasme que le conseil d'administration se dirige vers l'avenir. Une vision globale et en mouvance est selon lui le meilleur moyen d'assurer la pérennité et l'évolution de notre beau sport et de notre fédération.

Le Conseil d'administration

Rapport de la direction générale

Introduction

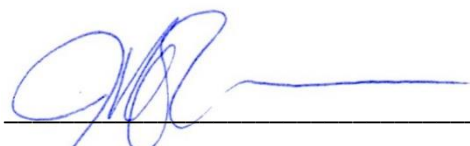
Chers membres du conseil d'administration, présidents, entraîneurs, officiels, collègues et amis,

Lors de mon embauche à titre de directrice générale en février dernier, j'avais une très faible idée de ce qui pouvait m'attendre dans ce nouveau milieu qu'était à mes yeux la nage synchronisée. La tâche colossale de remplacer madame Diane Lachapelle, après plus de 20 années de services au sein de la fédération, était d'ailleurs plutôt anxiogène! Par contre, le travail qu'avait accompli cette dernière m'a rapidement permis de constater le terreau fertile qui se présentait, et c'est avec grand enthousiasme que j'ai décidé de « plonger » tête première vers ce défi (quoi de mieux pour rendre hommage à mon expertise passée!).

Nous voilà maintenant 9 mois plus tard, et plusieurs changements ont été opérés. Je prends ici plusieurs pages pour vous dresser un portrait le plus complet possible de la fédération et des réalités auxquelles nous faisons face, en date d'aujourd'hui. Je n'ai couvert que quelques semaines de l'année « financière » que l'on vous présente aujourd'hui, mais je crois essentiel de vous témoigner des éléments mis de l'avant depuis le 15 février, soit la date de mon entrée en poste.

Lors de l'envoi de ma lettre de présentation en avril dernier, j'avais mentionné mon grand intérêt à travailler en étroite collaboration avec chacun des intervenants du milieu. Je suis persuadée que ce travail d'équipe ne peut avoir lieu sans une saine relation de confiance. C'est pourquoi je prendrai de nombreuses lignes, dans le présent rapport, pour témoigner d'une grande transparence envers vous.

Bonne lecture!



Julie Vézina
Directrice générale, Synchro Québec

Retour sur 2016-17

Les projets annoncés dans le dernier rapport annuel (2015-2016) étaient principalement le nouveau site web et la page Facebook de la fédération, les projets communs avec les autres fédérations aquatiques (soit le RSAQ : Regroupement des Sports Aquatiques du Québec) et la réflexion stratégique de la fédération. Il était aussi question que cette saison était sa dernière à titre de directrice générale. Malgré cette annonce, la période allant du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017 a principalement été couverte par madame Diane Lachapelle, le processus d'embauche pour le poste de directrice générale ayant été amorcé fin 2016 seulement.

Les circonstances ont voulu que la majorité des travaux prévus pour cette saison ne se soient pas vus réalisés. Lors de mon embauche, nous avons donc révisé les priorités à mettre de l'avant pour la saison à venir.

Priorités

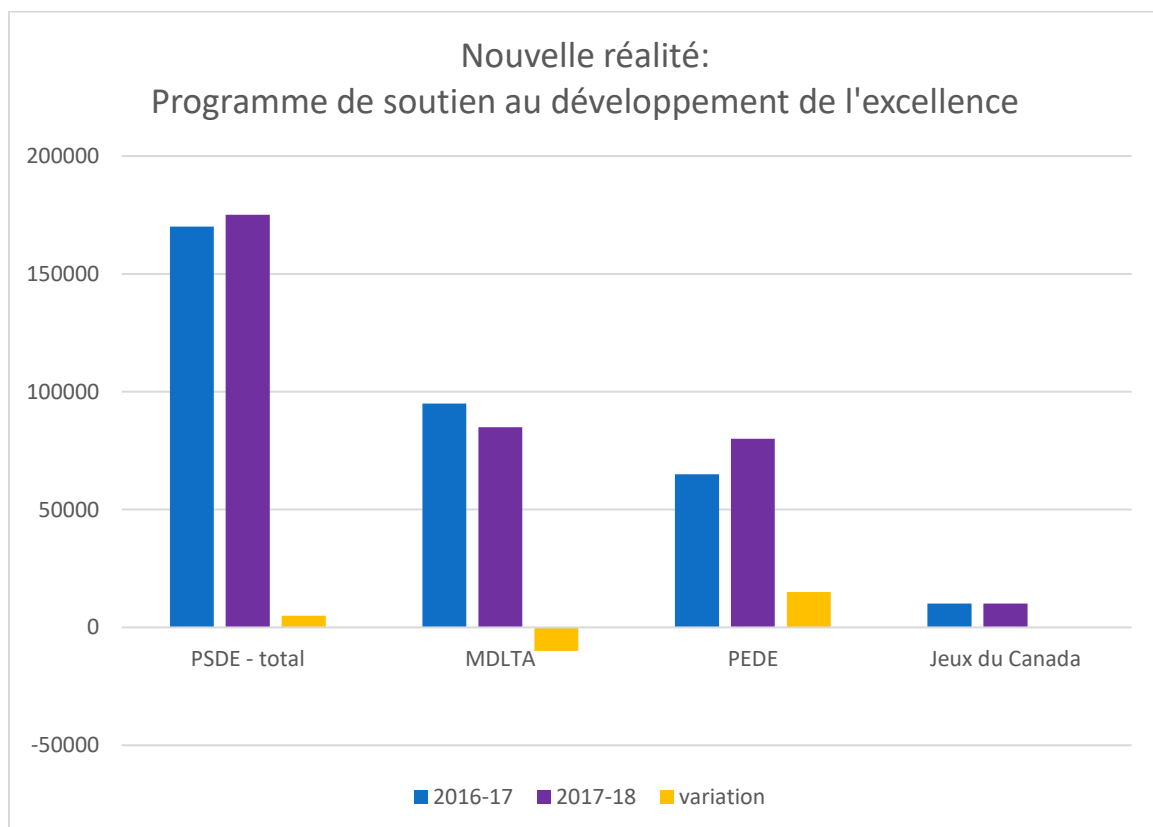
Après quelques semaines de formation avec madame Diane Lachapelle, certaines priorités sont apparues d'elles-mêmes. Ces dernières ont été parfois traitées l'une après l'autre, parfois simultanément. En voici un court résumé, qui permettra peut-être de mettre en lumière pourquoi nous avons posé certaines actions, et dû en reporter d'autres.

Soumission des documents au MEES : nouveau cycle 2017-2021

Mon entrée en fonction coïncidait avec les nouveaux éléments à remettre au Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur (MEES), et ce, pour le prochain cycle de 4 ans. Après avoir pris connaissance de la réalité de la fédération et consulté l'équipe de la permanence, il m'est apparu très clairement que nous avons plusieurs choses à faire afin de répondre aux exigences demandées.

Ce fut donc sans contredit la priorité des premières semaines. Toutes les demandes de subventions ont été remises, afin d'assurer la pérennité de l'organisation et les moyens financiers permettant de conserver le soutien actuel à nos membres. Par ailleurs, c'est avec regret que nous avons constaté une perte du financement des opérations courantes de la fédération de l'ordre d'un peu plus de 10 000\$, en lien avec le Programme de Subvention des Fédérations Sportives Québécoises (PSFSQ). Cette perte étant directement associée à nos opérations du dernier cycle (2016-2020) telles que présentées dans la reddition de compte soumise au ministère, il nous était impossible de débattre de ce point. Cette perte étant fixée pour les 4 prochaines années, le défi de compenser cette somme est d'autant plus grand. La réalité financière a donc influencé de nombreuses décisions, entre autres en lien avec la restructuration.

Outre le PSFSQ, il fallait également soumettre la demande du Programme de Soutien au Développement de l'Excellence (PSDE), de même que celle pour le Programme d'Engagement des entraîneurs (PEDE). Ces derniers sont des programmes très précis, qui octroient des sommes d'une tout autre enveloppe budgétaire. Ces argents ne peuvent donc être octroyés qu'à des fins très précises, et balisées par le ministère (pour de plus amples informations sur les programmes de financement du ministère, je vous invite à consulter le PowerPoint à cet effet). De ce côté, nous avons également subi une perte de 10 000\$ pour tous les projets en lien avec la mise en œuvre du Modèle de Développement à Long Terme de l'Athlète (MDLTA). Cette perte s'explique principalement par une gestion des équipes du Québec peu alignée, dans les dernières années, avec les exigences ministérielles. Nous avons de ce côté de nombreux devoirs à faire. Toutefois, au niveau du Programme d'engagement des entraîneurs, c'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous avons accusé un gain de 15 000\$ de l'enveloppe qui nous est accordée. Considérant les soucis financiers dont les Clubs m'ont fait part à mon arrivée, et les besoins de formation et de support à nos entraîneurs de plus haut calibre, cette nouvelle sera, j'en suis certaine, très appréciée.



Bien entendu, cette nouvelle réalité aura des conséquences directes sur le support que nous serons en mesure d'octroyer à nos membres. Non seulement la réalité financière de la fédération change,

mais les nombreuses questions soulevées lors de l'élaboration et l'analyse des projets à soumettre ont mené à une grande prise de conscience : nous ne sommes actuellement pas alignés avec les nouvelles normes ministérielles, et nos anciens programmes et projets ne seront plus approuvés dans leur format précédent. Il nous faut donc revoir plusieurs de nos manières de faire, et notre manière d'aborder le développement de la nage synchronisée au Québec.

Portrait financier de la fédération : les perspectives

Tel que mentionné, comme notre financement vient principalement du ministère, nous avons peu de latitude quant à la conformité avec leurs exigences pour les projets qu'ils financent. Par contre, nous avons l'outil de financement Placement Sport à notre portée, et il n'en tient qu'à nous d'optimiser son utilisation, afin de développer des projets qui nous sont propres. Il est ainsi prévu avec : l'amélioration de notre image de marque, la diversification des marchés, l'élaboration de relation de partenariat d'affaires et la recherche de commanditaires, d'arriver à faire fructifier des dons, et ainsi générer de nombreux profits. Ce plan (à long terme) devrait permettre de gagner en autonomie, et donc de réaliser des projets selon nos propres critères.

Actuellement, ces éléments sont analysés pour être pris en considération lors de l'élaboration de prochain plan stratégique de la fédération. Le changement d'année financière au 31 août permettra également une gestion plus efficace de nos revenus.

Mission, vision, valeurs

Il est apparu également assez rapidement qu'il devenait impératif de définir avec plus de précision la vision que nous souhaitons voir mise de l'avant pour la fédération. Avec l'étroite collaboration de la permanence et des membres du conseil d'administration, un profond exercice de révision de la mission, vision et des valeurs a été fait. Nous sommes très fiers du travail accompli, et pensons qu'il s'agit d'un outil extrêmement fort, sur lequel tous les membres peuvent maintenant s'appuyer.

Mission

Synchro Québec est la fédération qui régit le sport de la nage synchronisée sur le territoire du Québec. Notre mission représente notre raison d'être, ce pour quoi on existe, ce que l'on fait, et la façon dont on le fait ou se distingue.

Synchro Québec a pour mission de promouvoir et développer la nage synchronisée au Québec, afin de favoriser une participation individuelle ou en équipe dans divers contextes de pratique, le tout dans un environnement stimulant et sécuritaire.

Vision

La vision représente notre objectif, les aspirations que nous avons et que l'on souhaite communiquer, et sur lesquelles baser nos décisions, afin de se réaliser.

Synchro Québec souhaite être reconnue comme une fédération actuelle et innovante. La fédération :

- a) Se positionne comme leader par ses actions et le support fournit à l'ensemble de ses membres, incluant tout le volet de la formation.
- b) Est reconnue comme un sport où règne un fort sentiment d'appartenance, où l'acceptation et l'intégration règnent, et où chaque acteur du milieu se sentira valorisé pour son implication, à quelques niveaux que ce soit.
- c) Rayonne sur tous les plans, c'est-à-dire par un haut niveau de participation passant par un développement régional prononcé, par une santé financière pour chaque organisme œuvrant dans le milieu et par un niveau de performance faisant état des réalisations de tous les membres.

Valeurs

Une valeur est une croyance collectivement partagée, qui décrit un comportement essentiel à la réalisation notre mission et notre vision.

Coopération

Action de participer à une œuvre collective, de rallier les efforts vers un objectif commun. Synchro Québec tient à ce que ses membres travaillent ensemble, car nous croyons en un partage cohérent et clair des responsabilités des membres, le tout de manière concertée.

Respect

Action de porter une profonde estime à quelqu'un, de le traiter avec égard, de la même manière que l'on aimerait être traité. Le respect envers soi, les autres et l'environnement constitue l'un des fondements de la paix sociale et des relations interpersonnelles de Synchro Québec.

Épanouissement

Action de se développer, de s'épanouir, jusqu'à l'atteinte d'un stade de développement plein et heureux, tant au niveau des facultés intellectuelles que physique. Synchro Québec tient à ce que chacun de ses membres se sente bien dans sa tête et dans sa peau, pour permettre des manifestations de joie dans l'environnement de la pratique de la nage synchronisée.

Inspiration

Enthousiasme, souffle créateur qui anime et porte à l'action. Synchro Québec souhaite que l'ensemble de ses membres soient habités de cette impulsion qui porte à faire et à suggérer des idées pour améliorer le bien commun.

Restructuration

Les deux facteurs précédents, soit la réalité financière et les nouvelles bases dictées par la vision de Synchro Québec, ont mené à un grand processus de restructuration interne à la fédération. Suite à une analyse, il a été convenu que le poste de directrice technique, occupé par madame Denise Sauvé, serait aboli. En remplacement de ce poste très spécifique, il a été convenu de procéder à la création de deux nouveaux postes, soit celui de coordonnatrice au développement du sport, et responsable - communication, marketing et service aux membres.

Le premier a été comblé dernièrement, avec l'embauche de madame Johanne Boivin. Pour le second, nous attendons certaines confirmations par rapport au changement de nom de la fédération (nage synchronisée versus natation ou nage artistique), afin de pouvoir bien identifier les besoins qui devront être comblés, en termes de changement d'image de marque. J'aurais souhaité voir la restructuration complétée avant la fin de l'année 2017, mais je préfère attendre d'avoir tous les éléments en main, afin d'assurer la pérennité de l'organisation.

Je tiens ici à remercier madame Linda Lebeau, adjointe administrative à la fédération, pour son appui et son aide. Sans elle, la période de restructuration aurait été beaucoup plus difficile à traverser. Linda a assumé multiples tâches pendant de nombreuses semaines, et je ne peux que lui en être reconnaissante! Merci Linda pour ta loyauté!

Amélioration de l'aspect promotion de la nage synchronisée

Un facteur qui m'est apparu assez clair pendant mes derniers mois de mandats est l'urgence de développer le volet récréatif de la nage synchronisée au Québec. Afin de pouvoir soutenir le

COMPÉTENCES SPORTIVES
(techniques et tactiques spécifiques)

COMPÉTENCES PERFORMANCE
(Force, puissance, vitesse et endurance)

COMPÉTENCES FONDAMENTALES
(Mobilité, équilibre et coordination)

développement de l'élite dans le sport, et d'assurer l'émergence des talents partout en province, il est nécessaire de développer une base solide.

Dans les dernières années, de merveilleux efforts ont été consacrés au développement de l'excellence. Ces derniers ont porté fruit : nous

n'avons qu'à penser au succès de l'équipe ayant représenté le Québec lors des derniers Jeux du Canada, ou encore au nombre d'athlètes québécoises qui ont réussi à se tailler une place sur les équipes nationales. Par contre, les perspectives laissent actuellement croire à une diminution de ces

succès, puisque le nombre d'athlètes recrutés pour la pratique de la nage synchronisée est actuellement en déclin. Ainsi, nous devons rapidement fournir des efforts afin de continuer de susciter une affluence et un intérêt vers la découverte de la nage synchronisée, pour maintenir ces résultats.

Ce constat n'est pas très loin de celui de la fédération nationale : il y a plusieurs mois déjà que Synchro Canada a identifié la même problématique, et ils ont déjà commencé à développer un programme d'initiation à la nage synchronisée de type « clé en main » : CANSwimSynchro (NageSynchroCAN). Ce programme est actuellement en phase 3 de test, et c'est la première fois qu'il suscite autant d'engouement dans la province de Québec. Plus de 20 clubs ont répondu à l'appel, et travaillent actuellement à améliorer le produit, afin qu'il puisse voir le jour officiellement à l'automne prochain.

Cette ouverture à la collaboration avec Synchro Canada fut donc un premier pas vers l'alignement avec le national. Nous avons ouvert grandes les portes pour travailler ensemble à l'éclosion de la pratique de la nage synchronisée, et c'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous remarquons l'engouement des clubs à aller en ce sens.

Grande aide apportée par les acteurs du milieu

Tel qu'annoncé à mon arrivée, je souhaitais grandement voir les acteurs principaux, sur le terrain, prendre parole. C'est avec cette intention que la commission à l'élite a été relancée, après quelques mois d'inactivité. Les projets d'une commission des entraîneurs, d'une commission des officiels et d'une commission des dirigeants sont également en cours d'élaboration (pour plus de détails à ce sujet, je vous invite à consulter le PowerPoint présenté lors du congrès). Présentement constituée de volontaires, la commission à l'élite s'est positionnée sur de nombreuses questions, dont les enjeux étaient principalement en lien avec le réseau Performance. Toutefois, avec la vague de changement dont la FINA a fait état à la fin de l'été, nous avons également abordé des questions d'intérêt plus général en synchro, afin de bien positionner le Québec par rapport à ces changements. L'avis des membres de la commission à l'élite a été d'une grande aide, et je tiens à remercier chacune des personnes s'étant investies, lors de nos réunions.

Outre les commissions, divers petits comités de travail ont également émergé. Souvent à vocation plutôt précise, ils sont constitués des personnes détenant la meilleure expertise sur le sujet, afin de mettre en lumière des solutions efficaces aux problèmes vécus sur le terrain. Nous avons eu l'aide de nombreuses personnes dans le cadre du congrès, entre autres. Également, certaines personnes-ressources sont encore aujourd'hui à travailler en étroite collaboration avec Johanne Boivin, afin d'améliorer et de structurer encore davantage notre programme de formation. Isabelle McCann,

directrice – compétitions et événements, a également pu compter sur la collaboration de nombreux officiels dans les dernières années.

Grâce à la générosité des membres et à cette forte compétence qui se trouve dans chacun des Clubs au Québec, nous avons été en mesure d'accomplir de nombreuses choses en relativement peu de temps. Je ne saurais vous être, à tous, assez reconnaissante d'avoir bien voulu consacrer de votre temps pour la fédération. Je dois également remercier mes collègues Isabelle et Johanne, pour le leadership qu'elles démontrent dans le cadre de leurs fonctions. Je suis persuadée que les personnes qu'elles côtoient sur leurs propres comités seraient en accord avec moi : sans leur dévouement et leur professionnalisme, nous ne serions pas là aujourd'hui!

Communications

Le nouveau site web est toujours un projet que je garde en tête. Par contre, suite aux changements imposés par la FINA cet été, nous avons pris la décision de repousser encore un peu sa création, pour permettre une seule dépense, sans révision suite aux nouvelles directions que prendront la FINA et Synchro Canada.

Toutefois, une action qui a été mise de l'avant au printemps dernier a été l'ouverture d'une page Facebook Synchro Québec, et la fermeture du profil de la « personne » Synchro Québec. Plusieurs annonces avaient été placées sur le profil, afin d'en aviser les « amis », et de les rediriger vers la nouvelle page. Cette transition avait principalement pour but de protéger davantage la fédération, tout en permettant une meilleure gestion des publications.

J'ai également pris l'habitude d'envoyer des communiqués à l'ensemble des membres, lorsque certaines nouvelles s'y prêtaient.

Lorsque le nouveau site web sera actif et que notre plan de communication sera plus établi, je souhaite également revoir naître l'infolettre, qui deviendra un nouvel outil de communication et d'information pour l'ensemble des membres.

Info-Synchro

Compétitions

En 2016-2017, c'est 17 compétitions qui se sont tenues en territoire québécois. Jusqu'à maintenant, l'écho que je reçois de la communauté est unanime : depuis l'arrivée de madame Isabelle McCann en fonction au poste de directrice – compétitions et événements, le professionnalisme et la rigueur dont elle fait preuve ont fortement amélioré l'ensemble des réseaux de compétition, favorisant une expérience positive tant pour les athlètes, les entraîneurs, les officiels et équipes de compétition.

Actuellement, l'ensemble de l'organisation des compétitions repose principalement sur la fédération. Un projet futur pour la fédération sera toutefois de fournir une certaine assistance aux clubs le désirant, dans l'élaboration de compétitions participatives. Il serait fort intéressant de voir émerger plus d'opportunités de compétition à ce niveau. Ce dernier étant directement à la portée des Clubs, il pourrait être très lucratif pour les hôtes d'organiser un tel événement, en plus de promouvoir le développement de la relève, et de favoriser le recrutement de nouveaux membres. Il est prouvé qu'en bas âge, les activités de proximités sont celles qui permettent de développer un réel engagement envers son sport, en plus de développer la passion.

En mars 2017, la 52^e finale des Jeux du Québec s'est tenue à Alma. Avec une participation incroyable du comité organisateur de même que de l'ensemble des officiels présents, cette expérience a été des plus plaisantes pour l'ensemble des participantes.



Programme des Équipes du Québec

Lors des deux derniers étés, une très grande quantité d'athlètes et d'entraîneurs ont porté les couleurs de Synchro Québec dans le cadre des Équipes du Québec. Il est toutefois à noter que les Équipes du Québec telles qu'on les connaissait dans les dernières années ne pourront plus être maintenues. Une grande refonte de ce programme doit avoir lieu, afin de nous aligner avec les exigences ministérielles (pour de plus amples renseignements sur ce sujet, je vous invite à consulter le PowerPoint présenté au congrès sur les Équipes du Québec). Par contre, de nouvelles initiatives en matière de développement pourraient être appelées à voir le jour, car nous reconnaissons les bienfaits de l'expérience que pouvait vivre chacune des jeunes filles dans le cadre des camps d'entraînement et compétitions. Plusieurs facteurs pourront toutefois influencer la structure de ces prochaines initiatives, ce qui rend très difficile aujourd'hui de proposer une idée claire de la forme qu'elles pourraient prendre.

À l'été 2017, c'est 40 nageuses qui ont participé au camp d'entraînement menant à la compétition SYNC, tenue à Edmonton, Alberta. Merci aux entraîneurs pour leur travail exceptionnel tout au long de cette longue semaine. Mesdames Geneviève Quesnel, Laurence St-Hilaire, Géraldine Narvaez, Marjorie Fournier-Roy, Karine Fréchette, Laurence Cayouette, Viviane Ladouceur et Samantha Da Costa, votre passion s'est assurément transmise tout le mois de juillet!



Il est à noter que lors de cette compétition, nous en avons profité pour mettre à l'honneur, à chaque fin de journée de compétition, une fille par équipe s'étant illustrée par rapport à l'une des valeurs de

Synchro Québec. Des jeunes filles ont donc été reconnues pour leur coopération, leur épanouissement et l'inspiration dont elles ont fait preuve. La valeur du respect a quant à elle été appliquée toute la semaine par l'ensemble de la délégation.

Une équipe 13-15 ans s'est également illustrée au Chili, dans le cadre de la compétition UANA. Deux jeunes nageuses de moins de douze ans ont également pu prendre part au voyage. Merci aux entraîneures qui ont contribué au succès de cette équipe, mesdames Laura Swift, Sylvie Fréchette, Samantha Da Costa et Katherine MacLeod. Merci également à madame Claudie Dumais, qui a assumé le rôle de chef de délégation à la toute dernière minute!



Deux jeunes équipes 9-10 ans ont également évolué pendant deux semaines, grâce à l'excellent travail de mesdames Laurence St-Hilaire, Rachel Fréchette et Sarah-Ève Levasseur.



Nous pouvons voir ici l'équipe 9-10 ans de Montréal poser fièrement avec leur sac à dos Speedo. Ces derniers ont été remis généreusement à l'ensemble des participantes

des équipes du Québec de cet été grâce à une entente établie avec Aquam. Je tiens à remercier chaleureusement monsieur Alain Chalifoux à cet effet, pour sa grande écoute, son aide et son dévouement envers l'ensemble des sports aquatiques. Le sourire que les participantes ont eu à la réception de leurs équipements dans leurs beaux sacs à dos valait de l'or!

Le Québec bien représenté aux Championnats du monde des Maîtres!
Cet été, 44 athlètes maîtres issues de 5 différents clubs du Québec se sont envolées vers la Hongrie, afin de prendre part au Championnat du monde des Maîtres, à Budapest.



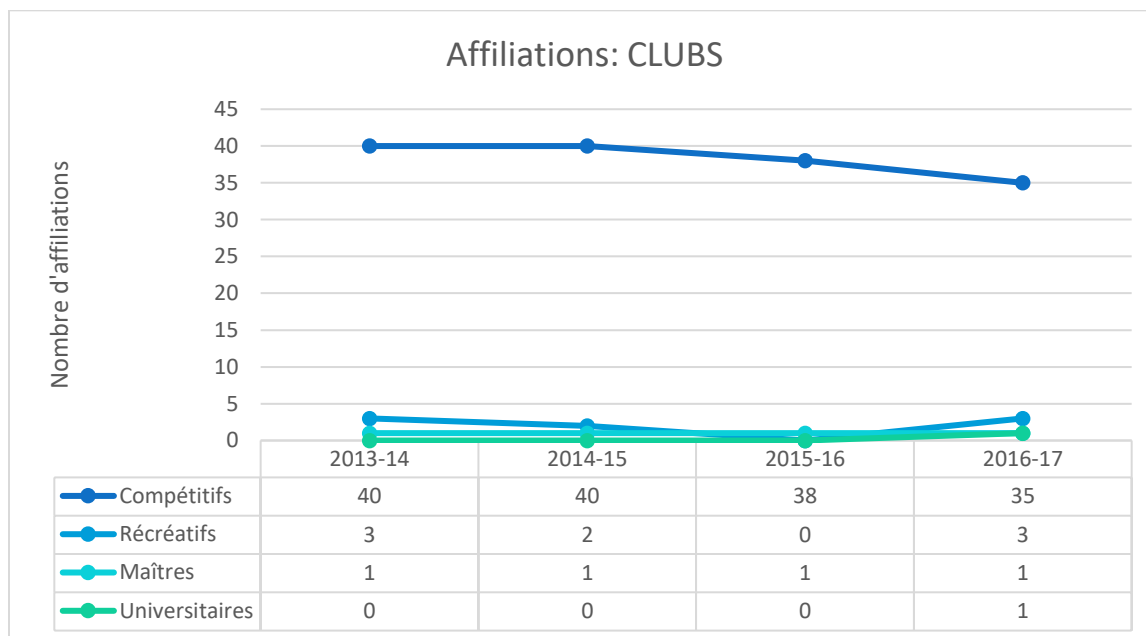
Fina
WORLD MASTERS
CHAMPIONSHIPS

Ces femmes de tous âges nous ont fièrement représentées, certaines revenants même avec une médaille au coup! La fédération tient à souligner leur courage et leur dévotion envers la nage synchronisée. Vous êtes assurément toutes des modèles pour les jeunes filles du Québec!

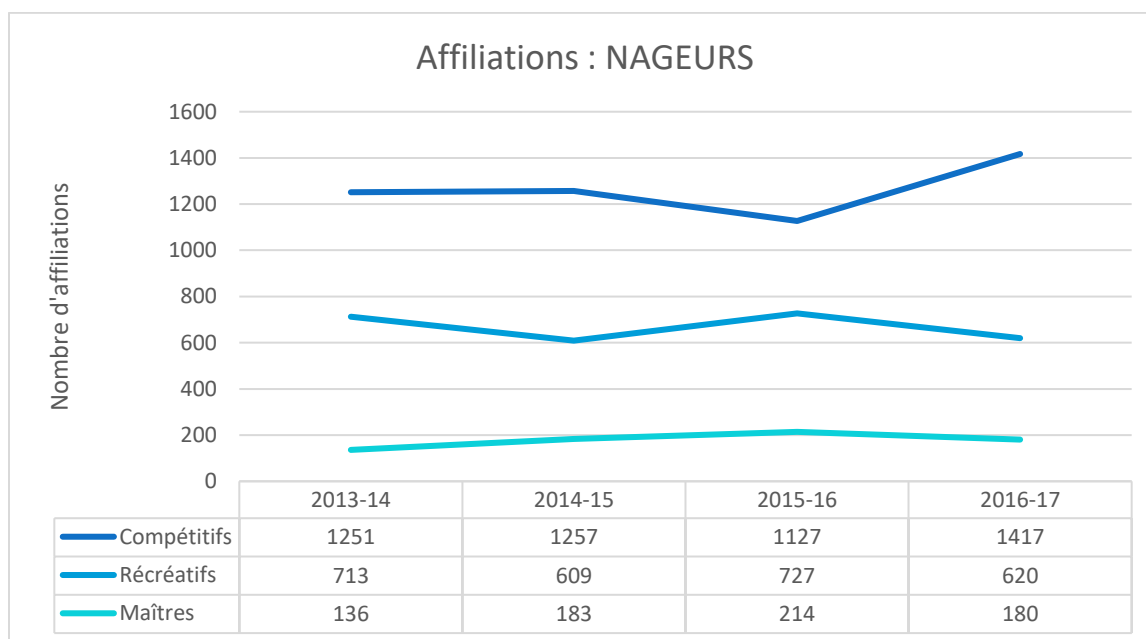


La fédération en chiffres : les affiliations

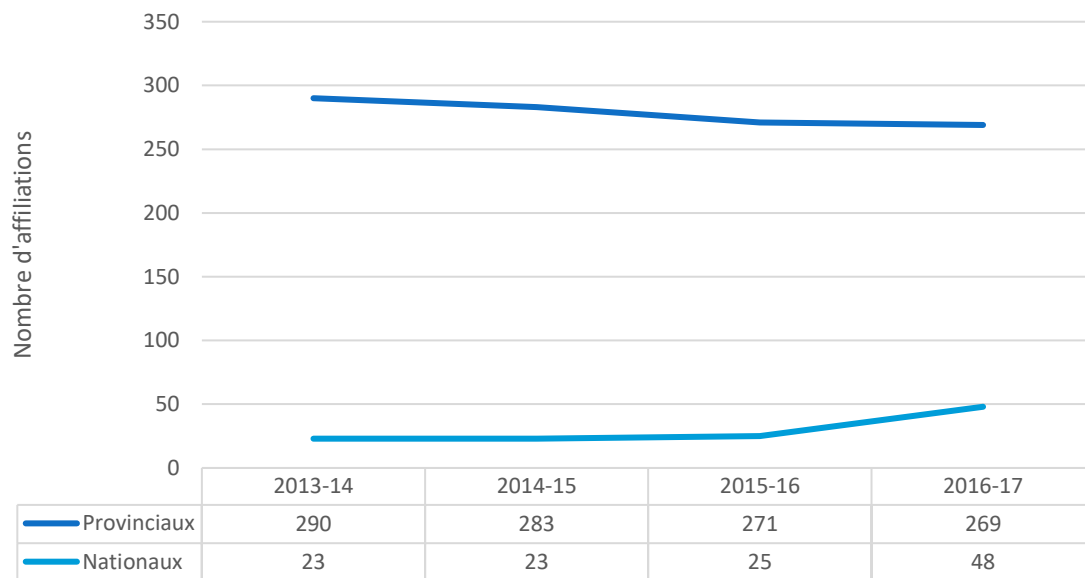
Voici, illustrée, la progression du taux d'affiliation à la fédération au cours des 4 dernières saisons.



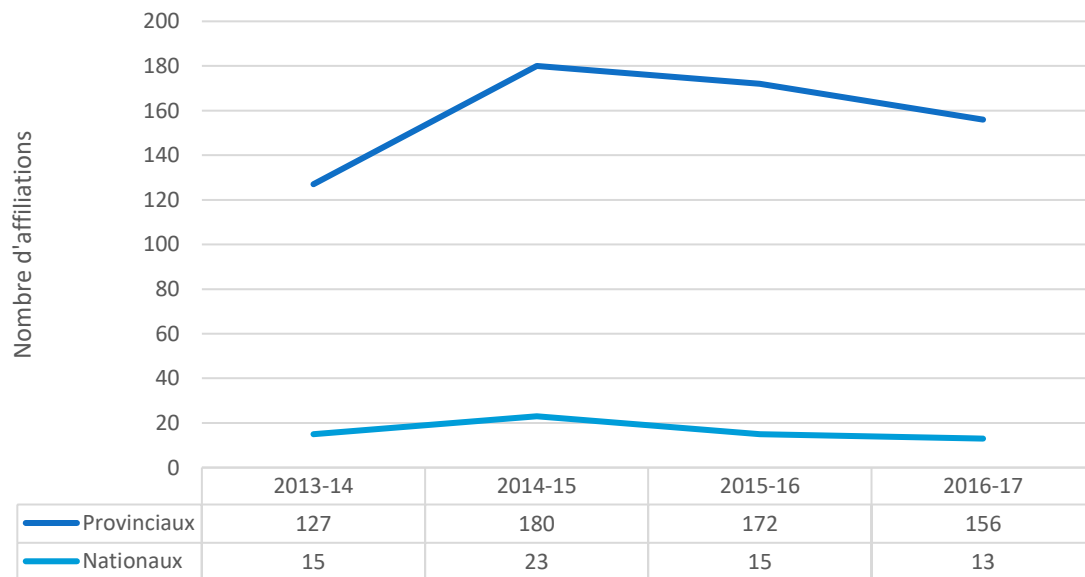
Il est à noter que la diminution du nombre de clubs affiliés résulte principalement de la fusion de plusieurs clubs. Il ne nous apparaît donc pas inquiétant de remarquer un nombre de clubs inférieur, en ce sens qu'il ne s'agit pas d'une perte réelle en termes d'offre de service, mais bien d'une conséquence des fusions.



Affiliations: ENTRAÎNEURS



Affiliations: OFFICIELS



Implication de la fédération au-delà des frontières de la nage synchronisée

La fédération s'est beaucoup impliquée dans la dernière année à établir de nouveaux contacts et partenariats. Aquam, dans le cadre des équipes du Québec, en était un bon exemple.

La collaboration avec le Regroupement des Sports Aquatiques du Québec (RSAQ) s'est poursuivie, telle que l'avait annoncé madame Diane Lachapelle en 2015-2016, et la collaboration entre les fédérations de natation, plongeon, water-polo, sauvetage et nage synchronisée a été prise en exemple dans de nombreux projets. En effet, notre collaboration étroite a inspiré plusieurs personnes du milieu des sports fédérés, et a également influencé bon nombre de décisions pour l'ensemble de la communauté sportive, notamment la mobilisation du Regroupement Loisir et Sport du Québec (RLSQ) dans le soutien face à l'élaboration des nouvelles politiques exigées par le MEES.

Nous avons également commencé à être présents à toutes les réunions de l'Association des Régisseurs Aquatiques du Québec (ARAQ). Ces régisseurs, directement en lien avec les entraîneurs-chefs et présidents des Clubs, peuvent ainsi nous informer de leurs attentes et exigences, des réalités particulières qu'ils vivent, nous permettant un second regard souvent très pertinent sur le terrain. Il nous est également possible lors de ces rencontres de faire valoir les bons coups qui ont lieu dans les différentes régions, et de démontrer tous les efforts que font les Clubs et la fédération pour assurer un développement sain de la nage synchronisée sur le territoire.

Un projet fort novateur et visionnaire regroupant 11 personnes issues du milieu aquatique (notamment du RSAQ et de l'ARAQ) a vu le jour au cours des derniers mois. La Vision Concertée de l'Univers Aquatique (VCUA) a été présentée lors du Salon de l'Innovation du Loisir Public (pour plus d'information à ce sujet, je vous invite à consulter le PowerPoint présenté lors des ateliers pré-AGA sur le VCUA).



La fédération a également été présente lors de nombreux événements, notamment les remises de bourses et diverses activités organisées par les fondations.

Conclusion

Le présent bilan fait état de ce qui a été fait depuis le 1^{er} avril 2016. On peut affirmer sans se tromper que bien des changements ont été apportés, et que plusieurs sont encore à venir. Cette étape d'instabilité vient avec son lot d'inquiétude, mais également avec les espoirs de voir naître de grandes opportunités.

Je suis convaincue, avec les gens que je côtoie au quotidien, avec ceux que je croise sur les piscines et ailleurs, que nous détenons la plus grande richesse dans le milieu en ce moment : notre capital humain. Des bases solides ont été posées au Québec en nage synchronisée, et nous avons la chance de contribuer à la suite d'une histoire de tradition d'excellence. Je suis persuadée que l'avenir nous réserve de très belles choses, et qu'en conservant le meilleur tout en posant un regard nouveau sur la situation, nous parviendrons à atteindre de nouveaux sommets pour la nage synchronisée au Québec.

Je ne peux conclure sans prendre le temps de remercier les membres de mon conseil d'administration, pour leur confiance et leur grand support. Merci à monsieur Marc Labelle pour sa présidence et madame Sylvie Bilodeau pour sa vice-présidence et ses nombreuses années de dévotion auprès de la fédération. Éléna Thibault, Florence Klein, Kathy Dufour et Jo-Annie Fortin, merci également pour votre contribution à mes réflexions. Votre grand support a été et est encore immensément apprécié au quotidien!

En vous souhaitant à tous une merveilleuse saison 2017-2018!

Au plaisir de continuer de bâtir avec vous,



Julie Vézina
Directrice générale, Synchro Québec

Modifications proposées aux règlements généraux

Le conseil d'administration souhaite apporter des modifications aux règlements généraux, tel que proposé au tableau des pages suivantes.

ACTUEL	MODIFIÉ	Commentaires
11.1 Composition Les affaires de Synchro Québec sont administrées par un Conseil d'administration composé de sept (7) administrateurs, tous membres en règle de Synchro Québec. Pour assurer le mécanisme de rotation pour l'élection des administrateurs tel que prévu à l'article 11.6, les sièges d'administrateurs sont numérotés de 1 à 7. Les sièges 1, 3, 5, 7 sont comblés les années impaires, les sièges 2, 4, 6 sont comblés les années paires. a) Les sièges 1 à 6 sont comblés de la façon suivante : Six (6) administrateurs, élus par les membres associatifs et choisis parmi les membres associés dont au moins une personne, dans la mesure du possible doit être issue de chacune des divisions reconnues par les Règlements de compétitions. b) Le siège 7 est comblé de la façon suivante : Un (1) administrateur issu de la catégorie membre individuel. c) A défaut par les membres individuels d'élire un de leur membre, le conseil d'administration pourvoira à son remplacement par le choix d'un membre provenant de l'une ou l'autre des catégories. d) Le directeur général est invité sans droit de vote aux réunions du Conseil.	11.1 Composition Les affaires de Synchro Québec sont administrées par un Conseil d'administration composé d'un minimum de cinq (5) et d'un maximum de sept (7) administrateurs, tous membres en règle de Synchro Québec. Le directeur général est invité sans droit de vote aux réunions du Conseil.	Le Conseil d'administration se donne la possibilité d'être complet à 5 membres afin de faciliter sa gestion. Il y a régulièrement des postes vacants. En réduisant le nombre de membres minimum, nous évitons les problèmes de quorum. Les alinéas a) à c) ajoutent des contraintes non nécessaires. Tous les membres du conseil ont à cœur l'ensemble des besoins des régions et des différents types de membres. Il n'y a pas lieu de distinguer les membres du conseil par région.

ACTUEL

11.4 Le mandat

Le mandat de l'administrateur est de deux (2) ans se terminant à la fin de l'assemblée générale de l'année d'échéance. Tout administrateur dont le mandat se termine est rééligible. Un administrateur dont le mandat se termine reste en fonction jusqu'à ce que son successeur soit élu ou nommé. Tout administrateur élu ou nommé entre en fonction à la clôture de l'assemblée générale annuelle.

Un administrateur sortant est rééligible pour un maximum de quatre (4) mandats consécutifs.

Chaque administrateur siège au Conseil à titre strictement personnel et est tenu d'agir en tout temps en conformité avec l'article 11.16 du présent règlement.

MODIFIÉ

11.4 Le mandat

Le mandat de l'administrateur est de trois (3) ans se terminant à la fin de l'assemblée générale de l'année d'échéance. Tout administrateur dont le mandat se termine est rééligible. Un administrateur dont le mandat se termine reste en fonction jusqu'à ce que son successeur soit élu ou nommé. Tout administrateur élu ou nommé entre en fonction à la clôture de l'assemblée générale annuelle.

Un administrateur peut cumuler un maximum de deux mandats consécutifs.

Chaque administrateur siège au Conseil à titre strictement personnel et est tenu d'agir en tout temps en conformité avec l'article 11.16 du présent règlement

Commentaires

Afin d'assurer la stabilité et d'apporter un renouvellement régulier de sa composition, les membres du conseil ne pourront siéger plus de deux mandats, ni plus de 6 ans consécutifs.

Annexe : États financiers

Ci-après la présentation des états financiers pour la période du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017, tel que préparé par ASBL, société de comptable professionnel agréé inc.

FÉDÉRATION DE NAGE SYNCHRONISÉE DU QUÉBEC

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 MARS 2017

FÉDÉRATION DE NAGE SYNCHRONISÉE DU QUÉBEC

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 MARS 2017

Sommaire

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	3-4
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Bilan	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9-13
Renseignements supplémentaires	
Annexe - A - Produits et charges de l'Excellence	14

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
FÉDÉRATION DE NAGE SYNCHRONISÉE DU QUÉBEC

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la FÉDÉRATION DE NAGE SYNCHRONISÉE DU QUÉBEC, qui comprennent le bilan au 31 mars 2017, les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes à but non lucratif, l'organisme tire des produits des activités et des dons dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante sur les produits. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des produits reçus, du résultat net, des flux de trésorerie et de l'actif net de l'exercice terminé le 31 mars 2017 et le 31 mars 2016, ainsi que de l'actif net au 31 mars 2017 et au 31 mars 2016. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit avec réserve sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2016, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

De plus, nous n'avons pas été en mesure d'auditer le poste des dépenses "retraits à concilier" et le poste des produits " dépôts à concilier" qui résultent d'erreurs dans l'établissement de la conciliation bancaire.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences possibles des problèmes décrits dans le paragraphe Fondement de l'opinion avec réserve, ces états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2017 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

ASBL CPA Inc.
ASBL société de comptable professionnel agréé inc.¹

Montréal, le 16 novembre 2017

¹ Par CPA auditeur, CGA, permis de comptabilité publique no A129449

FÉDÉRATION DE NAGE SYNCHRONISÉE DU QUÉBEC

RÉSULTATS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2017

	2017	2016
	\$	\$
OPÉRATIONS RÉGULIÈRES		
PRODUITS		
Compétitions et développement	358 667	303 406
Affiliations	184 382	156 697
Subvention - Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport	95 631	95 631
Formation - Juges et entraîneurs	31 765	26 877
Écussons, programmes et matériel	5 887	7 216
Assurances	9 310	7 100
Dons et autres revenus	7 050	13 972
Intérêts	1 781	2 802
Placement Sports-Qc	11 467	-
Dépôts à concilier	49 557	-
	<u>755 497</u>	<u>613 701</u>
CHARGES		
Fonctionnement	348 361	324 507
Affiliations	116 719	94 557
Compétitions et développement	114 110	169 717
Formation - Juges et entraîneurs	11 302	9 300
Écussons, programmes et matériel	6 018	22 430
Retraits à concilier	51 420	-
	<u>647 930</u>	<u>620 511</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES - OPÉRATIONS RÉGULIÈRES	107 567	(6 810)
EXCELLENCE (ANNEXE A)		
PRODUITS	102 517	215 032
CHARGES	137 182	210 826
	<u>(34 665)</u>	<u>4 206</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>72 902</u>	<u>(2 604)</u>

FÉDÉRATION DE NAGE SYNCHRONISÉE DU QUÉBEC

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2017

	2017			2016
	Affecté - Excellence	Non affecté	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT	186 208	91 825	278 033	280 637
Excédent (Insuffisance) des produits sur les charges	(34 665)	107 567	72 902	(2 604)
SOLDE À LA FIN	151 543	199 392	350 935	278 033

FÉDÉRATION DE NAGE SYNCHRONISÉE DU QUÉBEC

BILAN

AU 31 MARS 2017

	2017	2016
	\$	\$
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	331 191	131 464
Débiteurs (note 5)	75 620	67 222
Frais payés d'avance	14 912	13 926
	421 723	212 612
PLACEMENTS (note 4)	75 000	100 260
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 6)	2 636	3 295
	77 636	103 555
	499 359	316 167
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 7)	33 344	26 309
Revenus perçus d'avance	-	1 825
Apports reportés (note 9)	115 080	10 000
	148 424	38 134
ACTIF NET		
AFFECTÉ - EXCELLENCE	151 543	186 208
NON AFFECTÉ	199 392	91 825
	350 935	278 033
	499 359	316 167

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

FÉDÉRATION DE NAGE SYNCHRONISÉE DU QUÉBEC

FLUX DE TRÉSORERIE

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2017

	2017	2016
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (Insuffisance) des produits sur les charges	72 902	(2 604)
Élément sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	659	351
	<u>73 561</u>	<u>(2 253)</u>
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	(8 398)	(41 021)
Frais payés d'avance	(986)	30 311
Créditeurs	7 035	(27 196)
Revenus perçus d'avance	(1 825)	1 825
	<u>100 906</u>	<u>(36 081)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>174 467</u>	<u>(38 334)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisation	-	(2 518)
Variation des placements et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	25 260	-
	<u>25 260</u>	<u>(2 518)</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	199 727	(40 852)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>131 464</u>	<u>172 316</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u><u>331 191</u></u>	<u><u>131 464</u></u>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

FÉDÉRATION DE NAGE SYNCHRONISÉE DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2017

1- STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La FÉDÉRATION DE NAGE SYNCHRONISÉE DU QUÉBEC est un organisme à but non lucratif, constitué selon la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec le 13 janvier 1981. Il est exempté de l'impôt sur le revenu.

Ses objets sont les suivants:

Promouvoir, enseigner, développer, encourager et perfectionner la nage synchronisée par tous les moyens sous réserve de la Loi de l'enseignement privé et des règlements adoptés sous son autorité;

stimuler l'intérêt public afin d'obtenir des installations convenables, des conditions adéquates et des instructeurs compétents pour enseigner et développer la nage synchronisée;

régir la nage synchronisée amateur sous sa juridiction et sévir contre toute infraction pouvant y être commise.

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Estimations de la direction

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Comptabilisation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Affiliations, compétitions et développement

Les produits provenant des affiliations, compétitions et développement sont comptabilisés sur la période couverte par ces derniers.

FÉDÉRATION DE NAGE SYNCHRONISÉE DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2017

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Comptabilisation des produits (suite)

Écussons, programmes et matériel

Les ventes d'écussons, de programmes et de matériel sont constatées lorsque le client prend possession du bien.

Formation, séminaires provinciaux et camps d'été

Les produits de formation et séminaires provinciaux sont constatés lorsque les cours ont lieu.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative respective selon la méthode et le taux indiqués ci-dessous :

	<u>Méthode</u>	<u>Taux</u>
Équipements	Amortissement dégressif	20 %
Équipement informatique	Amortissement dégressif	20 %

Actif net affecté à l'excellence

Cette réserve a été mise en place pour assurer le développement de l'élite nationale. L'organisme ne peut utiliser ces fonds de réserve à d'autres fins sans l'autorisation préalable du conseil d'administration.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

L'organisme comptabilise ses coûts de transactions aux résultats de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, la valeur comptable des instruments financiers qui ne seront pas évalués ultérieurement à la juste valeur tient compte des coûts de transaction directement attribuables à la création, à l'émission ou à la prise en charge.

FÉDÉRATION DE NAGE SYNCHRONISÉE DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2017

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situations indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des placements et des débiteurs. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs.

3- PLACEMENTS SPORTS

L'organisme a adhéré au programme Placements-Sports, et cède ainsi 10 % des dons admissibles à Placements-Sports ainsi que 10 % de l'appariement correspondant reçu en vertu de ce programme de la Fondation du Grand Montréal. Ces montants ne figureront pas dans l'actif de la fédération car la propriété et la gestion seront cédées à la Fondation du Grand Montréal pour une période minimale de 10 ans. Au 31 mars 2017, la juste valeur marchande cédée à la fondation du Grand-Montréal est de 10 550 \$ (note 8).

4- PLACEMENTS

	2017	2016
	\$	\$
Dépôt à terme, 1,50% (1,50 % en 2016) échéant le 22 novembre 2018	15 000	40 066
Dépôt à terme, 1,50 % (1,50 % en 2016) échéant le 22 novembre 2020	60 000	60 194
	<u>75 000</u>	<u>100 260</u>

5- DÉBITEURS

	2017	2016
	\$	\$
Comptes clients	42 900	43 243
Prêt à un organisme au taux d'intérêt annuel de 3 %	18 203	18 203
Placements sports	4 444	-
Sommes à récupérer de l'État	10 073	5 776
	<u>75 620</u>	<u>67 222</u>

FÉDÉRATION DE NAGE SYNCHRONISÉE DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2017

6- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2017		2016
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Équipements	14 780	12 669	2 111
Équipements informatiques	15 662	15 137	525
	30 442	27 806	2 636
			3 295

7- CRÉDITEURS

	2017	2016
	\$	\$
Fournisseurs	8 441	4 861
Salaires et vacances à payer	21 051	19 898
Sommes à remettre à l'État	3 852	1 550
	33 344	26 309

8- PLACEMENT SPORT

	Dons admissibles	Appariements (220%)	Total	Fondation du Grand-Montréal (20 %) (note 3)
	\$	\$	\$	\$
AN 5 - 31 mars 2017	16 485	36 267	52 752	10 550

(1) Le montant apparaissant en produits de l'exercice est obtenu comme suit :

Dons admissibles (Dons admissibles non admissible si est Inférieur à 25 \$ et a été fait par un OBNL)+
appariements de 220 % - montants de 20 % cédés à la fondation du Grand-Montréal

FÉDÉRATION DE NAGE SYNCHRONISÉE DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2017

9- APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice et destinées à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	Solde 31 mars 2016 \$	Encaissement \$	Constaté à titre de produits \$	Solde 31 mars 2017 \$
Engagement entraîneurs	-	65 000	-	65 000
Jeux du Canada	-	10 080	-	10 080
Placements-Sports				
Activité tournée dans l'eau	-	10 000	-	10 000
Placements-Sports	10 000	31 467	11 467	30 000
	<u>10 000</u>	<u>116 547</u>	<u>11 467</u>	<u>115 080</u>

10- INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

L'organisme est exposé à un risque de crédit sur ses débiteurs. Il procède à une évaluation continue de tous ses comptes débiteurs et comptabilise une provision pour les créances douteuses, au moment où les comptes sont jugés irrécouvrables.

FÉDÉRATION DE NAGE SYNCHRONISÉE DU QUÉBEC

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2017

ANNEXE A- PRODUITS ET CHARGES DE L'EXCELLENCE

	2017	2016
	\$	\$
PRODUITS		
Subventions - Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport		
Événements spéciaux	6 000	4 500
Opérations régulières	85 000	134 650
Engagement des entraîneurs	-	65 000
Ville de Montréal	327	-
Institut national du sport du Québec	11 190	9 307
Femmes et le sport	-	1 575
	<u>102 517</u>	<u>215 032</u>
CHARGES		
Événements spéciaux	465	4 500
Projet Excellence	133 496	134 251
Engagement des entraîneurs	-	65 000
Institut national du sport du Québec	3 221	5 000
Femmes et le sport	-	2 075
	<u>137 182</u>	<u>210 826</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES - EXCELLENCE	<u>(34 665)</u>	<u>4 206</u>